



Conditions générales de ventes

1. PREAMBULE

Les conditions générales de vente s'appliquent sans restriction à tous les achats effectués auprès de la Fondation Festival de la Cité et de ses différentes filières de vente. Lorsqu'il achète un article, le client adhère sans réserve aux présentes conditions de vente.

2. ACHAT

L'acheteur est seul responsable de son billet et assume l'entière responsabilité en cas de vol, de perte ou de fraude. Le code barre de chaque billet est scanné à l'entrée du périmètre et permet l'accès d'une seule personne. Il est interdit de reproduire ou contrefaire le billet, sous peine de se voir refuser l'accès au festival.

2.1 Paiement par internet :

Une fois le paiement validé, toute modification ou annulation de l'achat est impossible. La sécurité des paiements par carte de débit/crédit est garantie par le système de codage SSL de la société Datatrans, qui crypte les informations de paiement. Les données enregistrées par la Fondation Festival de la Cité constituent la preuve de l'ensemble des transactions passées entre la fondation et ses clients. Les données enregistrées par le système sécurisé de paiement constituent la preuve des transactions financières. Une fois la validation du paiement effectué, le client peut accéder à ses commandes depuis son compte personnel. Les billets sont imprimables au format PDF. Les billets PDF illisibles (partiellement imprimés ou endommagés) ne peuvent pas être acceptés. Le client doit s'assurer que les informations écrites sur le billet et le QRcode soient lisibles.

3. PRIX

Les prix des billets sont indiqués en francs suisses toutes taxes comprises, hors participation éventuelle aux frais de traitement et d'expédition, qui sont alors clairement annoncés lors de la commande.

4. ACCES AU REPAS

L'accès au périmètre dans lequel se déroulera le repas n'est plus garanti après l'heure de début indiquée au moment de la réservation. En cas d'arrivée tardive, les billets ne sont ni repris, ni échangés.

5. ANNULATION, ECHANGE, REMBOURSEMENT

En cas d'impossibilité d'assister au repas, les billets ne sont ni repris, ni échangés. Les billets sont édités dès validation du paiement. La revente des billets à un prix supérieur à leur prix d'achat est interdite. Le repas commence à l'heure indiquée sur le billet. Aucun remboursement ne pourra être demandé. En cas d'annulation du repas par la Fondation Festival de la Cité seul le prix effectif indiqué sur le billet sera remboursé.

6. CONFIDENTIALITE

Les informations personnelles que le client communique sont à l'usage exclusif de La Fondation Festival de la Cité. Conformément à la loi fédérale sur la protection des données du 19 juin 1992, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification et/ou de suppression de données qui vous concernent auprès de la Fondation Festival de la Cité. Les données de contact (nom, prénom, adresse, numéro de téléphone et adresse email) pourront éventuellement être transmises au service du médecin cantonal dans le cadre des mesures de lutte contre la pandémie de Covid-19.

Fondation Festival de la Cité

Place de la Cathédrale 12

1005 Lausanne